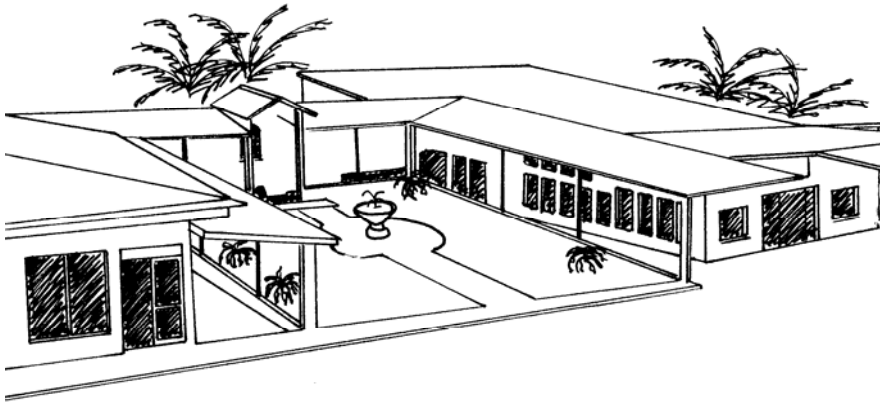


# LE *Numéro Spécial* SAINT PIE



Bulletin d'information de la Mission Catholique Saint Pie X  
HORS SERIE - AOÛT 2006  
*Numéro gratuit*

## **EDITORIAL : LE CHAPITRE GÉNÉRAL**

Bien chers fidèles,

Comme nous vous l'avons annoncé dans le Saint Pie du mois de mai, le Chapitre Général de la Fraternité Saint Pie X s'est réuni à Ecône, en Suisse, du 3 au 15 juillet. Il a rassemblé autour de Mgr FELLAY et de ses assistants tous les Supérieurs majeurs de la Fraternité : les Directeurs de séminaires, les Supérieurs de districts et les Supérieurs de maisons autonomes, ainsi que les prêtres les plus anciens : soit un total de 40 membres.

Le Chapitre général a débuté par une retraite spirituelle de six jours, qui nous a été prêchée par un moine capucin, le Père Antoine, afin d'obtenir du Saint Esprit les grâces nécessaires pour le bon déroulement du Chapitre, et les lumières pour prendre avec prudence les décisions qui s'imposeraient.

Puis ce fut l'élection du Supérieur général, ou plutôt la réélection, car c'est bien Son Excellence Monseigneur Bernard FELLAY qui a été réélu à la tête de la Fraternité pour un nouveau mandat de 12 ans. En outre, le Chapitre a élu deux nouveaux Assistants généraux : le pre-

mier est M. l'abbé Niklaus PFLÜGER, un prêtre suisse allemand, et le second est M. l'abbé Alain NÉLY, un prêtre français, que nous avons la joie d'accueillir ces jours-ci à Libreville, puisqu'il vient prêcher la retraite annuelle des Pères, Frères et Sœurs de la Mission. C'est lui aussi qui nous fera l'honneur de célébrer la grand-Messe de 10 heures le jour de l'Assomption.

Prions bien pour nos Supérieurs : que Notre Seigneur Jésus-Christ les bénisse et que le Saint Esprit les assiste !

Enfin, durant les derniers jours, le Chapitre général s'est attelé à examiner l'œuvre accomplie durant ces douze dernières années, et à prendre les décisions nécessaires pour le bon gouvernement de la Fraternité pendant les douze années à venir. A l'issue, les membres du Chapitre ont signé une déclaration commune que vous pouvez lire en page 3 de ce bulletin. Comme vous le constaterez, le Chapitre général a donné parfaitement raison à Mgr FELLAY dans son gouvernement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Fraternité ; il a entériné toutes ses décisions, et lui

### EDITORIAL :

#### **LE CHAPITRE GÉNÉRAL**

PAGE 1



### MGR FELLAY :

#### **LETTRE AUX FIDÈLES**

PAGE 2



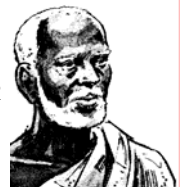
### DÉCLARATION FINALE DES MEMBRES DU CHAPITRE GÉNÉRAL

PAGE 3

### PIEKAYA :

POUR LIBÉRER  
LA MESSE POUR  
DE BON... QUOI !

PAGE 4



### DATES À RETENIR EN AOÛT :

PAGE 4



a demandé de continuer sur la même ligne de conduite.

Cette unanimité de tous les Supérieurs de la Fraternité autour du Supérieur Général est pour nous tous un encouragement, et un signe certain que le Bon Dieu continue de bénir notre humble Société, en dépit de tous les ennemis qu'elle connaît, même parmi les ecclésiastiques.

Alors, *Deo gratias!* Merci,

mon Dieu !

Et continuons de prier pour l'œuvre de la Fraternité Saint Pie X, qui n'est rien d'autre que de défendre la sainte Messe et la Doctrine catholique. A ces intentions, Mgr FELLAY nous invite tous à une croisade de prières. A la fin du mois d'octobre 2006, nous devons présenter au Souverain Pontife Benoît XVI un bouquet spirituel d'un million de chapelets. Oui, vous

lisez bien : un million de chapelets ! (et rien ne vous empêche d'en offrir davantage !) Vous trouverez en annexe un feuillet où vous pourrez inscrire chaque jour le nombre de chapelets récités dans la journée.

Soyons bien généreux, et supplions le Ciel qu'il nous accorde la pleine et totale liberté de la Sainte Messe de toujours !

Père Patrick GROCHE

## « LETTRE AUX FIDÈLES »

### DE SON EXCELLENCE MONSIEUR BERNARD FELLAY

Chers fidèles,

Permettez-moi de commencer la première lettre de ce nouveau mandat en vous remerciant de vos prières abondantes pour notre chapitre général. Pendant tout son déroulement, dans une atmosphère sereine et en même temps intense, nous avons bien senti ce soutien spirituel que vous nous apportiez.

J'aimerais vous présenter ici quelques-uns des fruits de vos prières et du chapitre.

Tout d'abord les élections : le chapitre a donc décidé de me confier, à nouveau et malgré sa longueur, un nouveau mandat de supérieur général. J'ose vous demander un surcroît de prières pour que, avec cette aide précieuse, je me dévoue au mieux à l'accomplissement de cette tâche à la fois lourde et magnifique.

Le chapitre a également élu deux assistants.

Monsieur l'abbé Niklaus Pflu-

ger dont deux frères et deux neveux sont prêtres chez nous, un troisième est frère, sans compter deux sœurs religieuses ! C'est un Suisse à qui ont été confiées les fonctions de supérieur de district (Suisse puis Allemagne) et de supérieur de séminaire (Zaitzkofen). Il a ainsi acquis une bonne expérience tant par la formation sacerdotale que dans le gouvernement de deux districts.



Monsieur l'abbé Alain Nély, d'abord professeur à l'école Saint Joseph des Carmes, puis prieur de Marseille et enfin supérieur du district d'Italie, a aussi acquis une solide connaissance de la jeunesse et des prêtres ainsi que dans le gouvernement d'un district.

Les deux assistants résideront tous deux à Menzingen en Suisse, où est établie notre Maison générale depuis 1993. Ils seront de précieux collaborateurs pour la bonne marche de la Fraternité, auront l'occasion de voyager de par le

monde et permettront ainsi un contact encore meilleur entre la maison générale et les membres de la Fraternité, ainsi qu'avec les fidèles.

Le chapitre ne se réduit pas à des élections. C'est aussi l'occasion de faire le point sur notre situation, de considérer les faiblesses qui demandent à être améliorées, de donner des directives afin que nos prêtres puissent vivre toujours mieux selon nos statuts et ainsi vous apporter plus efficacement la grâce et les dons du Ciel. Nous avons bien évidemment aussi considéré l'état de nos rapports avec Rome. Dans un souci de clarté la plus grande possible, dans le souci aussi d'éviter tout faux espoir ou toute illusion le chapitre, à l'unanimité, a décidé de faire la déclaration que vous trouverez en annexe.

Dans cette même ligne, il me charge de vous communiquer un projet ambitieux :

La Fraternité a l'intention de présenter au Souverain Pontife un bouquet spirituel d'un million de chapelets pour la fin du mois d'octobre, le mois du Rosaire.

Les chapelets seront récités aux intentions suivantes :

1. Obtenir du Ciel pour le pape Benoît XVI la force nécessaire

afin qu'il libère totalement la Sainte Messe de toujours, dite de saint Pie V.

2. Pour le retour de la Royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ.
3. Pour le triomphe du Cœur Immaculé de Marie.

C'est donc à une véritable croisade du Rosaire que nous vous appelons. Cette prière tant de fois recommandée par la Très Sainte Vierge Marie elle-même est présentée comme le grand moyen de soutien, de protection et de salut pour les chrétiens d'aujourd'hui dans ce temps de crise. Depuis des siècles, depuis que l'antagonisme entre le monde et l'Église se manifeste de plus en plus fortement,

cette prière est apparue comme l'arme donnée par le Ciel pour se défendre, pour se sanctifier et pour vaincre.

Nous vous recommandons donc instamment de commencer sans tarder à apporter des roses spirituelles à notre bouquet. Les prêtres vous donneront sous peu les indications nécessaires pour recueillir ce trésor.

Nous voulons aussi manifester tant aux autorités romaines qu'au Ciel, par cette quantité évidemment symbolique, notre volonté et notre détermination « d'y mettre le prix ».

Confiants que notre bonne Mère des Cieux écoute la prière assidue de ses enfants, qu'Elle ne peut être in-

différente ni à la dureté des temps qui courent, ni à la misère spirituelle qui nous entoure, et que tôt ou tard Elle écoutera cette prière qui répond à son appel, nous avons confié toutes les décisions du chapitre à la maternelle bienveillance du Cœur Immaculé de Marie et à la protection du Sacré-Cœur de Jésus afin qu'Il les bénisse, les rende efficaces pour la plus grande gloire de Dieu et notre salut à tous.

*Nos cum prole pia benedicat Virgo Maria.*

+ Bernard Fellay

16 juillet 2006

*En la fête de Notre Dame du Mont Carmel*

## DÉCLARATION DU CHAPITRE

Pour la gloire de Dieu, pour le salut des âmes et pour le vrai service de l'Église, à l'occasion de son 3<sup>ème</sup> Chapitre général, tenu du 3 au 15 juillet 2006 à Écône en Suisse, la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X tient à déclarer sa ferme résolution de poursuivre son action, Dieu aidant, dans la ligne doctrinale et pratique tracée par son vénéré fondateur, Monseigneur Marcel Lefebvre. Marchant sur ses pas dans le combat pour la défense de la foi catholique, la Fraternité fait pleinement siennes ses critiques envers le concile Vatican II et ses réformes, telles qu'il les a exprimées dans ses conférences et ses sermons, et en particulier dans sa déclaration du 21 novembre 1974 : « Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la Foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette Foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. Nous refusons par contre, et nous avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-

protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues. »

Dans les échanges qu'elle a eus en ces dernières années avec Rome, la Fraternité a pu constater le bien-fondé et la nécessité des deux préalables<sup>1</sup> qu'elle a réclamés, qui procureraient un très grand bien à l'Église en restituant à celle-ci au moins une partie de ses droits à sa propre Tradition. Non seulement le trésor de grâces dont jouit la Fraternité serait sorti de dessous le boisseau, mais il apporterait ainsi le remède dont le Corps mystique a tant besoin pour guérir.

Si, après leur accomplissement, la Fraternité attend la possibilité de discussions doctrinales, c'est encore dans le but de faire résonner plus fortement dans l'Église la voix de la doctrine traditionnelle. En effet, les contacts qu'elle entretient épisodiquement avec les autorités romaines ont pour seul but de les aider à se réapproprier la Tradition que l'Église

ne peut renier sans perdre son identité, et non la recherche d'un avantage pour elle-même, ou d'arriver à un impossible "accord" purement pratique. Le jour où la Tradition retrouvera tous ses droits, « le problème de la réconciliation n'aura plus de raison d'être et l'Église retrouvera une nouvelle jeunesse<sup>2</sup> ».

Dans ce long travail de conquête, le Chapitre encourage tous les membres de la Fraternité à vivre encore plus intensément, dans la conformité aux Statuts, de cette grâce qui lui est propre : l'union à la grande prière du Souverain Prêtre, au saint Sacrifice de la Messe. Qu'ils soient convaincus, avec leurs fidèles, que c'est dans cet effort d'une sanctification toujours plus grande au cœur de l'Église que se trouve la seule solution aux malheurs présents : la restauration de l'Église par la restauration du sacerdoce.

*A la fin, mon Cœur Immaculé triomphera.*

<sup>1</sup> La liberté entière et sans conditions pour la Messe tridentine et le retrait du décret d'excommunication des quatre évêques de la Fraternité.

<sup>2</sup> Lettre de Mgr Lefebvre du 2 juin 1988 au pape Jean-Paul II.

Mission Saint Pie X  
Quartier La Peyrie  
B.P. 3870  
LIBREVILLE - GABON  
Téléphone : (241) 76.60.18  
Télécopie : (241) 74.62.15

## DESTINATAIRE

Comment nous aider ? A la demande de nos lecteurs intercontinentaux nous donnons le numéro de C.C.P où vous pouvez nous aider. **C.C.P. 23038 98 T Paris**, ou envoyer un chèque à l'ordre de la **Mission Saint Pie X** à notre adresse. Merci !

C'est une grande joie pour moi-même et pour tous mes frères et sœurs de Saint Pie : Monseigneur Bernard Fellay reste assis sur son siège de grand Chef ! Il y a un dicton dans mon village qui dit : « on ne change pas le piroguier au milieu du fleuve ». Et, en l'occurrence, la pirogue est bien la seule à garder intact le merveilleux trésor de la Foi et de la Messe... Alors, quand le Pape et les évêques commencent à regarder du côté de notre pirogue, ce n'est pas le moment de changer le piroguier !

Comme un Vieux a besoin de toute sa sagesse pour arbitrer les palabres au village, de même Monseigneur Fellay a besoin de toute son expérience pour mener à bien les palabres engagés avec Sa Sainteté le Pape.

C'est donc de tout cœur, Monseigneur, que les Gabonais participeront au million de chapelets que vous nous avez demandé. Ça, c'est sûr qu'au Ciel, on va faire parler du Gabon ! Car ce n'est pas possible que l'œuvre du Missionnaire de nos parents à Libreville, Donguila, Ndjolé et Lambaréné reste encore condamnée. A Ntare Tsame !

Cinquante millions de salutations  
à Notre Dame du Gabon  
pour libérer la Messe pour de bon... quoi !



Piekaya

## La vie paroissiale

### DATES À RETENIR EN AOÛT

#### Jeudi 10 :

*Saint Laurent*, Diacre et Martyr, 2<sup>e</sup> cl.  
18.30 Messe chantée

#### Mardi 15 :

*L'Assomption de la Très Saint Vierge Marie*, 1<sup>ère</sup> cl. – **Fête d'obligation au Gabon !**  
10.00 Messe chantée  
17.00 Vêpres, Salut et Bénédiction du T.S. Sacrement

#### Mercredi 16 :

*Saint Joachim*, Père de la T. S. Vierge, 2<sup>e</sup> cl.  
18.30 Messe chantée

#### Jeudi 17 :

*Fête Nationale du Gabon*  
10.00 Messe chantée du Cœur Immaculé pour le Gabon

#### Mardi 22 :

*Le Cœur Immaculé de Marie*, fête patronale de l'église de la Mission St Pie X, 1<sup>e</sup> cl.  
18.30 Messe chantée

#### Jeudi 24 :

*Saint Barthélemy*, Apôtre, 2<sup>e</sup> cl.  
18.30 Messe chantée

#### Dimanche 27 :

*Solennité du Cœur Immaculé de Marie*  
10.00 Messe chantée

#### Dimanche 27 :

*St Joseph Calasanz*, patron de l'école primaire du Juvénat du Sacré Cœur.

#### Dimanche 3 Septembre :

*Fête de Saint Pie X*, 1<sup>e</sup> classe  
10.00 Messe solennelle